

clé en séquestrant de grandes quantités de carbone à des échelles de temps géologiques. Animaux filtreurs, les coquillages sont de véritables puits d'azote. Aucune activité terrestre, y compris sous l'excuse du poids économique à l'exportation, d'autant plus si elle est considérablement subventionnée, ne peut se permettre de sacrifier l'équilibre écologique de nos littoraux essentiels à nos écosystèmes.

L'AGRICULTURE PAYSANNE POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- ❑ À la Confédération paysanne, nous revendiquons une gestion transparente et démocratique de la ressource en eau. Au fil des ans la construction des bassines a été facilitée par des assouplissements réglementaires alors que les vrais enjeux sont la préservation de la qualité des eaux et la répartition équitable de la ressource. L'accès à l'eau en agriculture doit soutenir prioritairement l'abreuvement du bétail et des productions agricoles à forte valeur ajoutée en emplois. Les financements publics doivent s'accompagner d'un accès équitable à la ressource en eau et de critères sur le système agricole qu'ils soutiennent. Des retenues collinaires peuvent avoir leur place, pas les grands projets technologiques tels que les retenues de substitution privées ou les grands barrages.
- ❑ Nous affirmons la nécessité de reconnaître le « droit de l'eau » comme préalable au droit d'accès à l'eau pour l'irrigation. Il faut garantir le respect du cycle de l'eau et sa préservation sans quoi la question de sa disponibilité est de fait remise en cause.
- ❑ Les financements publics doivent en premier lieu inciter les paysans à s'engager dans des systèmes qui limitent leurs impacts sur la ressource en eau, en quantité et en qualité. L'encouragement de systèmes agricoles toujours plus gourmands en eau est dangereux pour la pérennité de l'activité agricole qui doit préserver son outil de travail.
- ❑ Il faut sortir du droit de propriété pour l'accès à l'eau et construire un droit d'usage permettant une distribution équitable et une gestion durable. Cette gestion doit être décidée par la collectivité en concertation large. Là où la ressource est rare, un plateau de prélèvement doit être mis en place pour l'irrigation avec des volumes maximaux, qui prennent en compte le nombre de personnes travaillant sur la ferme (UTTH : en unité de travail humain).
- ❑ Lorsque la ressource en eau manque, en plus des priorisations déjà établies nous revendiquons une priorisation dans les usages de la ressource pour les cultures directement consommées par les humains : maraîchage et arboriculture. ■

Usage industriel de l'eau : un enjeu écologique et démocratique

**Christelle Decrouez, Sabrina Guglieri,
Aiméric Mougeot, Alice Pelletier,
pour la CGT STMicroelectronics sites de Crolles et Grenoble**

STMicroelectronics est une entreprise franco-italienne de semiconducteurs qui compte plus de 10 000 salariés en France dont plus de 4 000 sur le site de Crolles en Isère. Il s'agit d'une usine SEVESO seul haut qui est un acteur régional incontournable économiquement. Afin d'accroître la capacité de production de semiconducteurs en France et en Europe, en 2022, Macron a annoncé un plan d'investissement de 7,5 milliards d'euros pour agrandir cette usine. Un investissement financé pour une grande partie par des fonds publics, à hauteur de 2,9 milliards d'euros. Cette extension a un fort impact écologique : consommation d'eau, d'énergie, artificialisation des sols, transports... L'eau potable, en particulier, est un élément critique avec une consommation d'environ 500 m³/h qui pourrait doubler à l'issue du projet, et qui équivaudrait à la moitié de la consommation annuelle de la métropole de Grenoble (450 000 habitants). Notre syndicat, la CGT, a décidé de travailler sur les impacts du projet d'agrandissement, en particulier les impacts environnementaux. C'est notre compréhension des enjeux et l'action syndicale que nous avons menée que nous voulons partager dans cet article.

La consommation et l'usage de l'eau à STMicroelectronics Crolles

L'implantation des usines de microélectronique dans la vallée du Grésivaudan n'est pas un hasard. C'est l'accès facile à l'eau pure et à l'énergie qui est une des raisons de ce choix. Il faut souligner que l'eau

utilisée par l'usine est de l'eau potable amenée par conduite depuis la Romanche. La consommation avant extension de l'usine de Crolles 300 était de plus de 500 m³/h et devrait rapidement passer à 800 m³/h. Le projet global prévoit d'atteindre la consommation de 1 400 m³/h. La direction met en avant les efforts faits pour réduire l'utilisation de l'eau et communique sur un chiffre de 40 % de réduction de l'utilisation de l'eau par plaque produite par rapport à 2016. Mais les prévisions d'augmentation de la production sont telles que la consommation globale va malgré tout augmenter considérablement.

De grands travaux ont été faits par les collectivités locales pour augmenter significativement l'approvisionnement en eau du secteur Crolles/Bermin afin de pourvoir aux besoins notamment de STMicroelectronics. Mais cet approvisionnement ne sera pas suffisant selon le projet final d'extension. Il est donc prévu la construction de trois forages dans la nappe alluviale. En plus de l'incertitude sur les volumes fournis par ces forages, les conséquences écologiques prévisibles pour les zones humides à proximité sont inacceptables.

Autre piste développée par la direction de l'entreprise, la réutilisation de l'eau. L'objectif affiché est de 400 m³/h de retraitement d'eau en vue de sa réutilisation, mais là aussi le compte final n'y est pas, puisque depuis la mise en place et la qualification du processus, il y a un an maintenant, nous restons à 20 m³/h d'eau retraitée utilisée.

Eau potable à l'entrée, eau polluée à la sortie avec PFAS

L'usine de Crolles utilise de nombreux produits chimiques qui sont partiellement traités, mais une partie finit malgré tout dans l'eau rejetée en sortie de l'usine. D'après l'association France Nature Environnement 38, « les effluents déclarés, émis directement dans l'Isère, sont de 70 tonnes par an d'azote, 6 tonnes de phosphore, des polluants qui affectent faune et flore aquatiques, et pour certains s'accumulent dans le milieu. STM de Crolles a rejeté presque 29 tonnes de fluor dans l'Isère en 2021. » L'extension de l'usine entraîne une augmentation significative des quantités de polluants rejetés qui s'ajoutent à ceux des usines alentour, éventuellement en croissances elles aussi, comme Soitec. En plus de produits contenus dans l'eau, celle rejetée a une température significativement plus élevée que celle de la rivière, ce qui vient également perturber l'écosystème. L'ARS dans son rapport d'avril 2024 indique aussi un rejet important en PFAS dans l'eau rejetée de STMicroelectronics.

On peut de plus s'inquiéter des proportions que cela prendra avec le réchauffement climatique et les variations de débit et de disponibilité de l'eau tant dans les cours d'eau que dans les nappes.

Se saisir syndicalement des enjeux écologiques

La CGT du site de Crolles avait déjà agi sur des questions environnementales en s'attaquant à des rejets de gaz à effet de serre par les équipements de l'usine. Mais la question de l'usage de l'eau, des quantités impliquées et de son retraitement ont pris une dimension essentielle avec l'agrandissement de l'usine.

Les prérogatives environnementales des CSE, datant de la loi climat et résilience de 2021, permettent d'interroger la direction sur les impacts de l'activité et d'obtenir un certain nombre d'informations. Hélas à STMicroelectronics, comme dans beaucoup d'entreprises, la direction a pratiqué une obstruction systématique à notre travail d'investigation. Nous avons pu toutefois affiner notre connaissance de la consommation d'eau potable et de l'utilisation de celle-ci principalement grâce à la déclaration environnementale de l'entreprise². Par ailleurs la BDESE³ doit normalement intégrer des données environnementales mais le respect de cette obligation est toujours une bataille à STMicroelectronics.

Les ressources de la CGT ont été un point d'appui pour démarrer nos investigations internes. Le travail fait précédemment par l'Union départementale de l'Isère avec d'autres organisations syndicales, la Confédération paysanne et des ONG comme FNE dans le cadre de « plus jamais ça »³⁸, nous a beaucoup aidés en échangeant nos informations pour développer un revendicatif commun sur la question de l'eau dans notre département et en particulier dans la vallée du Grésivaudan entre Grenoble et Chambéry.

Construire des revendications syndicales

L'industrie de la microélectronique est très développée en Asie avec des accès à l'eau beaucoup plus compliqués qu'en Isère. Il s'avère qu'à Singapour par exemple, les techniques de retraitement de l'eau pour cette industrie sont bien plus développées qu'ici. C'est donc un choix financier de ne pas utiliser ces techniques, un choix lié au faible coût de l'eau pour les industriels. Nous avons donc travaillé sur deux axes revendicatifs : la gestion de la ressource et les efforts techniques d'économie.

Sur la gestion de la ressource, la CGT demande une tarification progressive de l'eau qui permette de mettre à contribution les industriels pour financer des projets d'économie d'eau pour l'ensemble de la société tout en encourageant la réduction de la consommation. Par ailleurs, la gestion de cette ressource vitale est aujourd'hui aux mains du préfet. Il faut aller vers une gestion démocratique qui associe les différents usagers pour améliorer la transparence, et aussi décider des priorités notamment en cas de pénurie.

1. <https://celleae.com/datoPoleto/mas/164/700/dossierPresentation/66.pdf?v=202404220946>.
2. <https://www.st.com/content/dam/aboutus/sustainability/reports/pdf/singenoble-enos-declaration-2023-fr.pdf>.
3. Base de données économiques, sociales et environnementales : ensemble de documents accessibles aux représentants du personnel.

Sur la réduction de la consommation le syndicat revendique un arrêt de la hausse de consommation d'eau et la réduction de la consommation d'eau potable. Techniquement cela peut se faire grâce à l'amélioration des procédés, l'usage d'eau industrielle et agricole et le retraitement des eaux afin de les réutiliser. Il y a un gros enjeu sur ce dernier point avec des coûts importants. Mais c'est évidemment le point essentiel pour limiter significativement à la fois la consommation et les rejets.

Une autre revendication se fait jour : la suppression des PFAS dans les procédés de fabrication, pour supprimer les rejets dans l'eau et aussi le risque sur la santé des salariés.

Informez, mobilisez les salariés de l'entreprise et les habitants

La CGT est la seule organisation syndicale du site à travailler la question environnementale. Certaines autres organisations ont même exprimé des positions plus que problématiques : déni de la pollution, soutien inconditionnel à l'extension de l'usine...

Dans une situation sociale globale dégradée, le rapport de force sur ce type de question est extrêmement difficile à construire. La première étape est d'informer les salariés-ès à rebours du greenwashing diffusé par l'entreprise. Par exemple, la communication interne et externe entretient sciemment la confusion sur le terme d'eau recyclée : on pourrait comprendre que l'eau est réutilisée en cycle fermé pour la production, alors qu'il s'agit d'une eau potable utilisée puis rejetée dans l'Isère ou transformée en vapeur d'eau. En l'absence de normes réellement contraignantes et de contrôles indépendants, les rejets ne sont absolument pas neutres sur l'écosystème, contrairement à ce qu'affirme l'entreprise. De même, la communication sur la réduction de la quantité d'eau utilisée par plaquettes produites vient masquer l'augmentation globale de la quantité consommée.

Le syndicat a donc communiqué par tracts, communiqués de presse et réseaux sociaux sur ces questions, développant sa propre analyse et ses propositions. Nous avons notamment rédigé des contributions dans le cadre de la Commission Nationale du Débat Public (CNDDP) ou des enquêtes publiques dans la procédure d'Autorisation Environnementale qui ont eu lieu lors de l'extension de l'usine. Durant cette période nous avons été sollicités par les médias. Nous avons également participé à plusieurs réunions publiques organisées dans ce cadre pour y porter nos analyses et nos revendications.

Notre objectif est de maintenir la pression sur la direction pour l'obliger à prendre des mesures. Les moyens de cette pression sont essentiellement la communication, en premier lieu à destination des salariés-ès de l'entreprise mais aussi des riverains et acteurs locaux concernés par le sujet de l'eau.

Dans ce contexte, la mobilisation des salariés-ès est essentielle. La direction fait beaucoup d'efforts pour maintenir ces derniers dans l'ignorance. Mais le sujet de l'utilisation de l'eau potable pour faire des puces reste un sujet de discussion sensible. Lorsqu'il est débattu, les salariés-ès de STMMicroelectronics sont montrés du doigt et peu enclins à indiquer où ils travaillent. De la honte au combat il y a encore du chemin, mais cela nous aide dans la prise de conscience de l'impact environnemental de notre travail. De plus, des catégories de salariés-ès comme les ingénieurs-ès, souvent assez éloignées de la CGT, s'en rapprochent grâce au travail fait et mis en avant sur les questions écologiques.

Des obstacles divers à la mobilisation

Lorsque nous avons mené ce travail volontariste et difficile d'information et de mobilisation, nous avons fait face à plusieurs difficultés importantes.

En premier lieu, la direction de l'entreprise a estimé longtemps que nous n'avions pas à traiter les enjeux environnementaux. Elle s'est attachée à attaquer notre syndicat en l'accusant de porter atteinte aux intérêts de l'entreprise et des salariés-ès. Elle n'a pas hésité à dire que nos actions menaçaient l'usine, les emplois, que nous étions opposés au développement industriel. Attaques classiques mais qui nous obligent à répondre devant les salariés-ès.

En parallèle de ces attaques, nous avons été confrontés à des collectifs extérieurs qui s'opposent frontalement à l'industrie des semiconducteurs et plus globalement aux développements technologiques. Nous avons clairement des désaccords tant sur le fond que sur les méthodes avec ce courant historiquement⁴ présent dans la région grenobloise. Pour ce qui est du collectif StopMicro, le noyau originel est issu de ce courant, mais dans le contexte de l'extension de l'usine la question de l'accaparement de l'eau a mobilisé bien plus largement, et le collectif est manifestement aujourd'hui beaucoup plus hétérogène qu'il ne l'était initialement sur la question des technologies de manière globale. Les succès relatifs des mobilisations organisées autour de la journée de l'eau des 1^{ers} avril ces deux dernières années montrent que la préoccupation touche à la fois le milieu militant écologiste grenoblois et aussi plus largement. Plusieurs échanges ont eu lieu entre le syndicat et le collectif et, en l'état actuel des discussions, il s'avère que nous ne partageons pas les mêmes objectifs : le syndicat est mobilisé pour réduire l'impact de notre industrie, alors que StopMicro s'attaque aux impacts pour renforcer l'opposition à notre industrie jugée néfaste par essence.

Pour être audible auprès des salariés-ès il nous a fallu argumenter de façon précise et sourcer tous nos tracts afin de ne pas être accusés de mettre en danger notre industrie et pour être considérés comme crédibles tant dans nos critiques que pour ce qui concerne nos propositions.

4. Voir par exemple : www.piecesmaininfo.org

Mise sous pression à la fois par les communications diverses alertant sur la consommation d'eau et par des impératifs économiques liés à l'approvisionnement, la direction a été contrainte d'agir. Aujourd'hui le projet d'extension intègre le retraitement de l'eau que nous proposons ainsi qu'une réduction de l'usage d'eau potable. De plus, le ralentissement économique actuel a mis un frein à l'extension de l'usine et à l'augmentation de la production ce qui a donné de la marge pour la recherche et la mise en œuvre de solutions. Jusqu'à présent, la direction se contentait d'éditer une déclaration environnementale annuelle que personne ne maîtrisait, elle est désormais obligée de communiquer plus régulièrement et de s'expliquer sur ses choix dans la gestion de l'eau. Cela bouscule sa stratégie d'entreprise en termes de développement durable. Et c'est notamment grâce au travail fait par le syndicat au sein de l'entreprise mais aussi en direction de l'extérieur.

Nous devons maintenant faire pression pour améliorer ces engagements, car si des solutions techniques existent c'est leur coût qui pousse STMicroelectronics à ne pas les mettre en place. Il faut également travailler en direction des acteurs institutionnels pour encadrer beaucoup plus sérieusement la gestion de cette ressource commune et de ses usages. Le syndicat doit s'imposer comme un interlocuteur sur ces sujets au même titre que les industriels ou que les associations de riverains ou de consommateurs, d'autant plus qu'il représente les intérêts collectif des salariés des entreprises concernées.

Les chiffres donnés en réunion d'information font état de quelques millions d'euros dépensés pour l'écologie. C'est clairement insuffisant surtout si on compare aux milliards de subventions promises, aux 20 milliards de chiffre d'affaires visés et aux milliards de bénéfices espérés. De plus, il semble que les millions dépensés sont largement imputables au versant communication sur l'écologie (le *greenwashing*).

Nous déplorons également que la compensation carbone soit redevenue le moteur du changement à STMicroelectronics. Les accords avec des entreprises pour la production d'énergie verte dédiés à STMicroelectronics ne représenteront que 30% des besoins à l'horizon 2050 (nous sommes entre 8% et 12% actuellement). Le recyclage des métaux et la réutilisation des métaux recyclés entrent par la petite porte et ne semblent pas faire l'objet de plans stratégiques. Même constat pour les terres rares, malgré les dégâts environnementaux et humains qu'elles génèrent lors de leur extraction, ainsi que les plastiques utilisés pour les boîtiers. Enfin la non évaluation de l'impact environnemental des produits que nous fabriquons (scope 3) empêche de se projeter vers une production moins impactante et plus soutenable et d'ouvrir le champ des possibles.

Poser les questions plus globalement de la finalité de la production

Intervenir sur ces questions n'a pas été facile pour le syndicat compte tenu des difficultés soulevées plus haut. C'est le fonctionnement démocratique qui a permis d'en discuter et de permettre à l'ensemble des militantes et militants de s'approprier le sujet. Les discussions menées lors des réunions régulières ont abordé les obstacles et soulevé des questionnements qui vont bien au-delà des revendications énoncées. La consommation d'eau et d'énergie a été questionnée au regard de l'utilité de la production réalisée sur le site. D'autant plus que dans les mois qui ont suivi le démarrage du travail sur le sujet de l'eau, des puces produites par STMicroelectronics ont été retrouvées dans des drones russes utilisés en Ukraine. Certes, c'est une petite partie de la production seulement qui est tournée vers l'armement, mais d'autres applications questionnent également: brosse à dents connectée, puces pour géolocaliser les chats, capteurs divers pour l'automobile, etc.

Ce qui apparaît clairement dans ce débat sur la finalité de la production c'est à quel point les salariés sont dépossédés du produit de leur travail: globalement nous ne savons pas ce que nous fabriquons, les ouvrières et techniciennes encore moins que les ingénieurs. C'est donc un enjeu démocratique et écologique pour nous de nous réapproprier le fruit de notre travail.

Lier enjeux écologiques et enjeux sociaux, une nécessité !

La critique de la finalité de ce que nous produisons et les enjeux écologiques actuels nous obligent à poser la question de la nécessité ou non de ce que nous fabriquons. Une partie significative de ce qui est produit sur le site de Crolles est inutile voire nuisible. Mais cette industrie fait vivre aujourd'hui plus de 4000 salariés et induit probablement trois fois plus d'emplois. Réduire la production ne peut donc se faire sans un impact social fort.

Depuis maintenant plusieurs années, STMicroelectronics bénéficie de l'argent public à divers titres: subventions, exonérations de cotisations, CICE, etc. Jamais l'État n'a exigé de contrepartie de l'entreprise en termes d'emploi. Lors de la venue de Macron en 2022, le chiffre de 1 000 emplois supplémentaires avait été annoncé. Mais avec le retournement de conjoncture, ce sont aujourd'hui plus de 500 emplois qui sont directement menacés par le projet de réorganisation de la production sur le site de Crolles. Quant aux actionnaires (dont les États français et italiens à hauteur de 12,5% chacun), ils sont largement servis depuis des années contrairement aux salariés et aux investissements.

Par ailleurs, la dégradation des conditions de travail pèse de manière significative sur les capacités des salarié·es du site à se mobiliser et à s'intéresser à des questions plus globales liées à la production. Les horaires postés (nuit, alternance matin/après midi, poste de 12h...) constituent des facteurs de pénibilité importants qui contribuent à dégrader la santé de celles et ceux qui les subissent. Le travail répétitif, l'exposition aux produits chimiques notamment CMR, l'accélération des cadences de production ont également un impact insupportable. L'évolution des méthodes de management, le recours à l'intérim pour les postes de production, la précarité de manière générale, les attaques contre les collectifs de travail, etc. fragilisent les salarié·es, les isolent, cassent les capacités de réponses collectives. Invalidités, licenciements, arrêts pour *burn out*, tentatives de suicides progressent manifestement dans l'entreprise. Pour répondre à cela, il faut poser la question de la réduction du temps de travail, de la réorganisation de la production pour que le travail s'adapte aux êtres humains et non l'inverse. Cette réorganisation et cette baisse du temps de travail doivent être liées aux questionnements sur la nature de ce que l'on produit. Ces deux questions sont intrinsèquement liées dans le cadre de ce système de production dont le seul critère est la maximisation des profits.

Conclusion en forme de perspectives

Les salarié·es des entreprises qui pèsent de manière significative, tant aux plans écologique que économique, sont au cœur de ces enjeux sociaux et planétaires. Leur poids dans les décisions prises comme celui des populations d'une manière générale est aujourd'hui extrêmement faible. Réfléchir à d'autre choix suppose une prise de conscience globale des enjeux à laquelle les organisations syndicales ont aujourd'hui l'obligation de travailler. Les réponses apportées doivent partir de celles et ceux qui produisent les richesses, qui subissent les conséquences des choix productivistes à tous points de vue. Des propositions existent, comme on l'a vu par exemple avec la projet de filière d'imagerie médicale portée par la CGT de Thalès⁵. Par ailleurs, comme nous l'avions fait lors de la rencontre informelle avec le conseiller d'Emmanuel Macron lors de sa venue en 2022, de tels niveaux de subvention interrogent sur le « coût » des emplois industriels pour la collectivité, surtout au regard de la dégradation des services publics et de la nécessité d'embaucher massivement notamment dans la santé.

Poser les questions écologiques comme les questions sociales au sein des entreprises dans leurs aspects immédiats de défense des salarié·es oblige dans le contexte actuel de surexploitation des salarié·es et de la planète à des remises en cause plus globales du système de production. Mais n'est-ce pas là l'essence même d'un vrai syndicalisme de transformation sociale revendicatif et combattiviste ? ■

Chili : Suez assignée sur le fondement de la loi sur le devoir de vigilance

Fédération Internationale pour les Droits Humains

Les manifestations qui se sont déroulées depuis octobre 2019 et au cours de l'année 2020 au Chili reflètent le mécontentement général de la population face aux conséquences des politiques néolibérales héritées de la dictature militaire et poursuivies par les gouvernements qui lui ont succédé. Un cas paradigmatique de cette situation est celui de la gestion de la fourniture de l'eau, qui a été brutalement privatisée pendant la dictature d'Augusto Pinochet. Plusieurs associations se sont jointes pour porter plainte contre Suez suite à la catastrophe sanitaire de 2019.¹

LE SOIR DU 10 JUILLET 2019, environ 2 000 litres de pétrole ont été déversés dans l'usine d'eau potable de Caipulli d'ESSAL, entreprise exploitante du réseau sanitaire et démembrément de la multinationale française SUEZ, dans la ville d'Osorno au Chili. Cette fuite, résultat d'une série de négligences dans l'entretien et le contrôle de l'usine, a eu pour conséquence la contamination, par les hydrocarbures, de la source de captage de l'usine, et, par suite, du réseau d'eau potable qui approvisionne 49 000 foyers de la commune, correspondant à 140 500 habitant·es (soit 97,9 % de la population). La contamination a atteint également les cours d'eau de la commune. L'absence d'éclairage, l'infrastructure déficiente et le manque de personnel sont parmi les multiples irrégularités qui, faute d'avoir été correctement traitées, sont à l'origine de la crise sanitaire, alors même qu'elles auraient pu être évitées. La coupure d'eau s'est prolongée pendant plus de dix jours. Les habitant·es de la commune d'Osorno, ainsi que les établissements essentiels à la santé et la vie dans la commune (hôpitaux, centres de santé, centres de dialyse, établissements de soins de longue durée pour personnes âgées, etc.) ont ainsi été coupés d'un accès à l'eau potable, provoquant une grave crise sanitaire. Faute d'enquête épidémiologique, aucune donnée ne permet d'établir avec précision le nombre de décès et de maladies engendrés par la contamination, ainsi que par l'arrêt de la fourniture d'eau potable pendant dix jours à des services vitaux.

1. Extrait de la note de la FIDH : « Questions – Réponses : Suez assignée sur le fondement de la loi sur le devoir de vigilance », l'ensemble de cet article est disponible sur le site de la FIDH : www.fidh.org.